

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 62 (1982)
Heft: 2

Vorwort: Éditorial : au pays de Saint-Fridolin
Autor: Cerjat, Bénédict de

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

AU PAYS DE SAINT FRIDOLIN

Il est en Suisse un petit État, coincé entre lac et montagnes, où l'on cultive avec passion la démocratie, sous la bienveillante protection de Saint Fridolin. C'est Glaris, l'un des cantons qui les premiers signèrent les traités d'alliance de l'ancienne Confédération, et l'un des derniers qui, dans l'État fédéral du XX^e siècle, connaît encore le système de la Landsgemeinde, assemblée dans laquelle chaque citoyen est un parlementaire.

Au-delà des clichés, nous avons choisi de présenter ici le pays de Saint Fridolin aux lecteurs de la REVUE ÉCONOMIQUE FRANCO-SUISSE. En effet, après Fribourg, ses armaillis et son autoroute, Soleure et sa puissante industrie et Genève l'internationale, il était grand temps de consacrer une partie de notre Revue à ce canton alpin qui représente, avec 63 % des personnes actives travaillant dans le secteur secondaire, le canton le plus industrialisé de Suisse.

Glaris, par nécessité, a toujours été tourné vers l'extérieur. Son débouché naturel a d'abord été Zurich, au Moyen Age : on y vendait les spécialités locales, et particulièrement le célèbre Schabziger, sorte de fromage aux trèfles. Ensuite, l'exportation toucha les hommes eux-mêmes et de nombreux Glaronnais entrèrent au Service étranger ; ils contribuèrent au renom et à la prospérité de leur patrie, en combattant sur tous les fronts d'Europe, très souvent pour la France. Plus tard, les Glaronnais « aux bras noueux » devinrent d'habiles marchands – les chroniques disent de « gais colporteurs », serait-ce une recette ? – et, dès le milieu du XIX^e siècle, des industriels entreprenants. Rappelons, pour illustrer la précocité industrielle de Glaris, que ce canton fut le premier en Suisse à adopter, en matière sociale, une législation sur le travail dans les fabriques, qui servit de modèle à la loi fédérale.

Aujourd'hui, la vallée de la Linth et ses contreforts, qui constituent l'essentiel du canton de Glaris, forment assurément un havre de paix. Ils s'ouvrent au tourisme vert comme au tourisme blanc.

Saint Fridolin vous attend ; il guidera votre prochaine visite.

Bénédict de CERJAT